

# Dossier de demande de subvention POLITIQUE DE LA VILLE

NOM DE LA STRUCTURE : .....

INTITULE DE L'ACTION : .....  
.....

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques
- Une demande de subvention (fiches 1-1, 1-2, 2, 3-1 et 3-2)
- Une déclaration sur l'honneur (fiche 4-1) et une attestation (fiche 4-2)
- La liste des pièces à joindre au dossier (fiche 5)
- Un compte rendu de l'action subventionnée (fiche 6)

Ce dossier est à envoyer à l'une ou plusieurs des administrations suivantes :

État (préciser le service concerné)  
.....  
.....

Opérateur(s) de l'État (préciser le ou lesquels)  
.....  
.....

Collectivité(s) territoriale(s) (préciser la ou lesquelles)  
.....  
.....

Autre (préciser)  
Pour les dossiers "TOUS SITES" prière de l'indiquer dans cette rubrique  
.....  
.....

Demande déposée en réponse à un appel à projet QPV :  oui  non

Si non, dispositif dans le cadre duquel s'inscrit la demande : .....

# Informations pratiques

## A quoi sert ce dossier de demande de subvention ?

Il doit être utilisé par toute structure, quel que soit son statut (association, collectivité territoriale, établissement public, groupement d'intérêt public, société, etc.) sollicitant une subvention dans le cadre de la politique de la ville.

Ce dossier concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association. **Il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissement.**

## Le dossier comporte **6 fiches** :

### Fiche n° 1.1 et 1.2 : Présentation de la structure

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET (et, pour les associations, d'un numéro de récépissé en préfecture) qui constituera un identifiant dans vos relations avec les services administratifs<sup>1</sup>. Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE. **Cette démarche est gratuite.**

**A NOTER** : Si votre dossier est une demande de renouvellement d'une subvention, ne remplissez que les rubriques concernant des éléments qui auraient été modifiés depuis la demande précédente.

### Fiche n° 2 : Budget prévisionnel de la structure

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association ou son objet social.

**A NOTER** : Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif<sup>2</sup>, il vous suffit de le transmettre sans remplir la fiche à l'exception de la case précisant le montant de la subvention demandée.

### Fiche n° 3.1 et 3.2 : Description et budget prévisionnel de l'action projetée

Vous devez remplir cette fiche si la demande de subvention correspond au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

### Fiche n° 4.1 et 4.2 : Déclaration sur l'honneur et attestation

**4.1.** Cette fiche permet au représentant légal de la structure ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

**4.2.** Cette attestation est à remplir si vous estimez ne pas avoir reçu plus 200 000 euros d'aides publiques au cours de vos trois derniers exercices.

### Fiche n° 5 : Pièces à joindre

### Fiche n° 6 : Compte rendu de l'action<sup>3</sup>

Le **compte rendu de l'action** est composé d'un tableau accompagné de son **annexe explicative** et d'un **bilan qualitatif** de l'action. Ce compte rendu est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'action pour laquelle la subvention a été accordée.

<sup>1</sup> NB : Le N° SIRET est indispensable pour recevoir la subvention ; le récépissé en préfecture est indispensable pour formuler une demande de subvention.

<sup>2</sup> Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

<sup>3</sup> Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

# 1.1. Identification de la structure

## 1) Éléments d'identification

Type :

- Association  Collectivité territoriale  
 Autre organisme de droit privé (SCOP, SARL, Fondation...)  Etablissement et autre organisme public (EPA, EPL, EPCI, GIP ...)

Nom de votre structure : .....

Sigle (le cas échéant) : .....

Objet : .....

Activités principales : .....

Adresse de son siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

Adresse site internet : .....

Numéro SIRET : ..... (si vous ne disposez pas de ce numéro, voir p 2 « Informations pratiques »)

Adresse de correspondance, si différente du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Votre structure intervient à une échelle :

- Nationale  Départementale  
 Régionale  Locale

Affiliation (uniquement pour les associations)

Votre association est affiliée à une union, une fédération ou un réseau :  oui  non

Si oui, indiquer le nom complet (ne pas utiliser de sigle) : .....

## 2) Responsable de la structure (pour les associations, le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## 3) Personne chargée du dossier de subvention

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## 4) Compte bancaire ou postal de l'association

Nom du titulaire du compte : .....

Banque ou centre : ..... Domiciliation : .....

Code Banque / Établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

# 1.2. Présentation de la structure

**IMPORTANT** : Pour un renouvellement, ne compléter que les informations nouvelles ou les mises à jour

## 1) Renseignements administratifs et juridiques (pour les associations)

Numéro RNA ou, à défaut, numéro de récépissé en préfecture : .....

Date de publication de la création au Journal Officiel (ou registre des associations pour l'Alsace-Moselle) : .....

N° APE : .....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?  oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : .....

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?  oui  non

## 2) Renseignements concernant les ressources humaines

Pour les associations, nombre d'adhérents : .....

(à jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée)

dont  hommes  femmes

### Moyens humains de la structure :

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.

	Nombre de personnes	Nombre d'ETP <sup>1</sup>
Bénévoles participant activement à l'association :		
Salariés :		
Dont emplois aidés <sup>2</sup>		

Cumul des salaires annuels bruts les plus élevés (jusqu'au 5 salaires les plus élevés en indiquant le nombre de salaires comptabilisés) : ..... euros

## 3) Autres

La structure perçoit-elle des subventions dans le cadre de conventions ou dispositifs en dehors de la politique de la ville ?

oui  non

<sup>1</sup> Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.

<sup>2</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'association bénéficie d'aides publiques : contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

## 2. Budget prévisionnel de la structure

### **IMPORTANT :**

- Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice.
- Le total des charges doit être égal au total des produits
- Voir fiche **INFORMATIONS PRATIQUES** (page 2)

Exercice 20....                      date de début : .....                      date de fin : .....

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
<b>60 – Achat</b>		<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		<b>74- Subventions d'exploitation (1)</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>Etat</b> : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations		-	
Entretien et réparation		<b>Etablissements publics d'Etat</b> (préciser) :	
Assurance		- ANCT	
Documentation		- Agence de services et de paiement	
		<b>Région(s) : Politique de la ville</b>	
		- Droit commun	
		<b>Département(s) : Politique de la ville</b>	
		- Droit commun	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>Intercommunalité(s) : EPCI (CAVBS)</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Métropole	
Publicité, publication		<b>Commune(s) : Politique de la ville</b>	
Déplacements, missions		- Droit commun	
Services bancaires, autres		<b>Organismes sociaux (à détailler) :</b>	
		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>Fonds européens</b>	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		<b>Aides privies</b>	
		-	
<b>64- Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66- Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises non utilisées d'exercices antérieurs</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature (3)</b>	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestation en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(3) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

# 3-1. Description de l'action

**IMPORTANT** : Remplir une fiche par action

N° de l'action : .....	Intitulé : ..... .....
---------------------------	---------------------------

Nouvelle action   
Demande annuelle

Renouvellement d'une action   
Demande pluriannuelle

**IMPORTANT** : Si demande pluriannuelle, faire apparaître autant de budgets (fiches 3-2) que d'actions

## 1) Personne chargée de l'action

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

## 2) Présentation de l'action (cocher une seule case)

**Thématiques:** (à remplir par le service instructeur)

- Éducation
- Santé
- Parentalité et droits sociaux
- Culture et expression artistique
- Lien social, citoyenneté et participation des habitants
- Prévention et lutte contre les discriminations liées à l'origine et à l'adresse

- Emploi
- Développement économique
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Pilotage, ingénierie, ressources et évaluations
- Structures mutualisatrices

## Quels sont les objectifs de l'action ?

.....  
.....  
.....

A quel(s) besoin(s) répondent-il ? :

.....  
.....  
.....

Qui a identifié le besoin (l'association, les usagers...) ? :

.....  
.....  
.....

## Description de l'action :

.....  
.....  
.....

**Inscription dans le cadre d'une politique publique** (par exemple : une mission de l'État, une orientation générale, etc.) : .....

.....  
.....

## L'action est elle en lien avec l'un des dispositifs suivants ?

- CEL/CLAS/CEJ
- Ville, Vie, Vacances
- Atelier santé ville
- Réseau d'écoute et d'appui à la parentalité
- PRE
- ANRU
- PLIE
- Autres (préciser)

### 3) Public bénéficiaire (prévisionnel)

Nombre total de bénéficiaires : .....

Nombre de bénéficiaires par âge :

0-5 ans : ..... 18-25 ans : ..... Plus de 65 ans : .....  
6-11 ans : ..... 26-49 ans : ..... Tous âges : .....  
12-15 ans : ..... 50-64 ans : .....  
16-17 ans : ..... 65 ans et plus : .....

Nombre de bénéficiaires par sexe

Homme : ..... Femme : .....

Nombre de bénéficiaires résidant dans un quartier de la politique de la ville (Belleroche, BÉligny, Garet, Troussier) : .....

Nombre de bénéficiaires par commune de l'agglomération : .....

Au vu de ce public prioritaire, quelle offre de service particulière apportez-vous ? .....

### 4) Moyens (prévisionnel)

Moyens humains mobilisés

	Nombre de personnes	Nombre d'ETP <sup>(1)</sup>	Fonction	Statut Et/ou nature du contrat	Diplômes
Bénévoles participant activement à l'association :					
Salariés :					
Dont emplois aidés					
Nom de la personne conduisant l'action :					

Nombre de personnes affectées à la réalisation de l'action : .....

Envisagez-vous de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action ?

OUI  NON

Si oui, combien (en ETP) : .....

Moyens matériels affectés à la réalisation de l'action

Locaux :

Le déroulement de l'action est-il prévu dans les locaux de l'association ?  OUI  NON

Si non, dans quels locaux se déroule l'action ? (nom de la collectivité ou de l'organisme qui loue ou met à disposition les locaux) .....

Autres moyens (équipements, matériel et services mobilisés) dans le cadre de l'action

Préciser lesquels selon la nature de l'action (ex : bibliothèque, accès internet, matériel informatique ...) :

.....

(1) Voir fiche 1.2

### 5) Partenariat au service de l'action

La mise en œuvre opérationnelle de l'action fait-elle intervenir d'autres associations ou organismes ?

OUI  NON

Si oui, lesquels ? .....

### 6) Information et communication

Quels supports de communication envisagez-vous pour faire connaître votre action ?

.....

### 7) Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action

Échelle de l'action :

quartier  commune  département  autre

Commune(s) de rattachement OU QPV d'agglomération : .....

L'action proposée se déroule-t-elle dans un ou plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville (tels que définis au sein des QPV) ?

oui  non  on ne sait pas

Si oui, quel est le nom de ce(s) quartier(s) : .....

Dans tous les cas de figure, précisez l'adresse complète de déroulement de l'action :

.....

### 8) Calendrier prévisionnel

Date de début de mise en œuvre : .....

Durée prévue (nombre de mois ou d'année(s)) : .....

Pour les actions VVV, précisez la période :

VVV1 (Février - Pâques)  VVV2 (été)  VVV3 (Toussaint - Noël)

Fréquence de réalisation de l'action :

quotidienne  hebdomadaire  mensuelle  bimestrielle  semestrielle  sans périodicité

### 9) Indicateurs de réussite

Objectifs	Indicateurs de réussite	Outils et méthodes utilisés
Exemple 1 : Impliquer les habitants dans la GSUP	au moins 5 nouveaux habitants présents aux réunions de quartier	Liste des participants
Exemple 2 : Favoriser la pratique sportive des adolescentes	40% de participation des adolescentes aux journées avec 10% de filles inscrites durablement.	Suivi quantitatif et qualitatif de l'action
1)		
2)		
3)		
4)		
5)		

### 10) Informations complémentaires éventuelles

.....

.....

## 3.2. Budget prévisionnel de l'action

**IMPORTANT** : Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées à l'action.

**Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs** (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

.....  
.....  
.....

**Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?**  
Dans l'affirmatif, précisez laquelle :

gratuité     tarifs modulés     barème  prix unique     autres, préciser

**Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :**

.....  
.....  
.....

**Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée <sup>(1)</sup> ?**

.....  
.....

**Observations sur le budget prévisionnel de l'opération :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

(1) Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

## 3.2. Budget prévisionnel de l'action

**IMPORTANT** : Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou Exercice 20...

CHARGES	Montant (1)	PRODUITS	Montant (1)
<b>60 – Achat</b>		<b>70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		<b>74- Subventions d'exploitation (2)</b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>Etat</b> : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations		-	
Entretien et réparation		<b>Etablissements publics d'Etat</b> (préciser) :	
Assurance		- ANCT	
Documentation		- Agence de services et de paiement	
		<b>Région(s) : Politique de la ville</b>	
		- Droit commun	
		<b>Département(s) : Politique de la ville</b>	
		- Droit commun	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>Intercommunalité(s) : EPCI (CAVBS)</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- <b>Métropole</b> :	
Publicité, publication		<b>Commune(s) : Politique de la ville</b>	
Déplacements, missions		- Droit commun	
Services bancaires, autres		<b>Organismes sociaux (à détailler) :</b>	
		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>Fonds européens</b>	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		<b>Aides privies</b>	
		-	
<b>64- Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>66- Charges financières</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises non utilisées d'exercices antérieurs</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges			
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature (3)</b>	
Bénévolat		Bénévolat	
Prestation en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

## 4.1. Déclaration sur l'honneur

**Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande** (initiale ou renouvellement) **quel que soit le montant de la subvention sollicitée.** Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom).....

représentant(e) légal(e) de l'association .....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : € à l'ANCT
- demande une subvention de : € au Conseil Régional
- demande une subvention de : € à la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)
- demande une subvention de : € à (à préciser)
  
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du **titulaire du compte** : .....

**Banque** : .....

Domiciliation : .....

Code Banque / Établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Le candidat fait-il l'objet d'une procédure de redressement ou de sauvegarde judiciaire ?

- non       oui (produire la copie du jugement correspondant)

Fait, le..... à .....

Signature

### **Attention**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

## 4.2. Attestation

Conformément au règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je soussigné (e), .....

Représentant (e) légal (e) de l'association .....

Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 € sur trois exercices.

Fait, le ..... à .....

Signature

### Comment remplir cette fiche ?

- Soit l'association reçoit moins de 200 000 € de financements publics sur 3 ans, le représentant légal signe cette attestation. La subvention peut être attribuée par arrêté ou convention.
- Soit l'association reçoit des subventions pour un montant supérieur à 200 000 € sur 3 ans, dans ce cas, elle porte sur cette page la mention « non concernée » (sous-entendu « par la règle des minimis ») ou la barre ou la raye en portant un trait en diagonale, après l'avoir imprimée.

Doivent être prises en compte les aides publiques de toutes natures (subventions directes, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération de charges sociales ou fiscales) attribuées par l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne.

### Objet de cette fiche

Le franchissement de ce seuil ne conditionne pas à lui seul le principe d'attribution de la subvention.

Cette attestation permet aux pouvoirs publics de définir le cadre (strictement national et /ou communautaire) dans lequel ils inscrivent leur action.

Les aides dites de minimis dont le montant global par l'association est inférieur à un plafond de 200 000 € sur 3 ans sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre Etats membres et /ou insusceptibles de fausser la concurrence.

**Grille de questionnement visant à apprécier la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les actions financées par la politique de la Ville**

*Ce document est à annexer au CERFA et à déposer impérativement dans DAUPHIN pour chaque projet faisant l'objet d'une demande de subvention*

Des besoins de formation sur le thème de l'égalité femmes-hommes sont-ils identifiés au sein de la structure :  
OUI                      NON

**1) Diagnostic : quelles sont les données sexuées de l'état des lieux préalable à l'action, ou du diagnostic ?**

*(exemples : nombre de femmes et d'hommes bénéficiaires, quelles actions bénéficient aux femmes / quelles actions bénéficient aux hommes ? ...)*

**2) Mise en œuvre : comment l'action prend-elle en compte l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes ?**

*(exemples : prise en compte des stéréotypes ou des freins d'accès aux activités pour les femmes ou les hommes; objectifs chiffrés pour un équilibre des bénéficiaires femmes ou hommes; formation des intervenants; actions de sensibilisation des bénéficiaires à l'égalité femmes-hommes; ...)*

**3) Suivi : comment l'évaluation de l'action intègre-t-elle l'égalité femmes-hommes ?**

*(exemples : indicateurs sexués, dont nombre de bénéficiaires de l'action par projet et par tranche d'âge; nombre de professionnels formés; nombre d'actions de sensibilisation aux enjeux de l'égalité femmes-hommes; questionnaires; ...)*

**À compléter uniquement lorsque l'action vise un public non mixte :**

**4) En quoi la non mixité du public bénéficiaire permet-elle de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes ?**

## 5. Pièces à joindre à votre dossier

Nature de l'organisme	Documents à fournir pour une première demande	Documents à fournir pour un renouvellement
<b>association loi 1901</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- Statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire ;</li> <li>- Liste des personnes en charge de l'administration de l'association régulièrement déclarée ;</li> <li>- Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET ;</li> <li>- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;</li> <li>- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;</li> <li>- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions ;</li> <li>- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre ;</li> <li>- Le plus récent rapport d'activité approuvé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000€ de dons ou de subventions ;</li> <li>- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;</li> <li>- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;</li> <li>- <u>et</u> tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements</li> </ul>
<b>Sociétés commerciales (SA, SARL...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET ;</li> <li>- Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;</li> <li>- Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;</li> <li>- extrait kbis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- Derniers comptes annuels approuvés (bilan et compte de résultat) ;</li> <li>- <u>et</u> tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements.</li> </ul>
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- Relevé d'identité bancaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier CERFA ;</li> <li>- <u>et</u> tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements.</li> </ul>

# 6. Compte rendu de l'action <sup>(1)</sup>

## Bilan qualitatif et financier

à la date du compte-rendu intermédiaire au 30/09/2020

à la date du compte-rendu final

N° de l'action :	Intitulé : .....
.....	.....

### 1) Tableau

Exercice 2020

CHARGES				Prévision	Réalisation	%	PRODUITS				Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action							Ressources directes affectées à l'action						
<b>60 – Achat</b>							<b>70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services</b>						
Prestations de services													
Achats matières et fournitures							<b>74- Subventions d'exploitation (2)</b>						
Autres fournitures							Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)						
<b>61 - Services extérieurs</b>							- Droit commun						
Locations immobilières et immobilières							Etablissements publics d'Etat (préciser) :						
Entretien et réparation							- ANCT						
Assurance							- Agence de services et de paiement						
Documentation							-						
Divers							Région(s) : Politique de la ville						
<b>62 - Autres services extérieurs</b>							- Droit commun						
Rémunérations intermédiaires et honoraires							Département(s) : Politique de la ville						
Publicité, publication							- Droit commun						
Déplacements, missions							Intercommunalité(s) : EPCI (CAVBS)						
Services bancaires, autres							- Métropole :						
<b>63 - Impôts et taxes</b>							Commune(s) : politique de la ville						
Impôts et taxes sur rémunération							- Droit commun						
Autres impôts et taxes							Organismes sociaux (à détailler) :						
<b>64- Charges de personnel</b>							-						
Rémunération des personnels							Fonds européens						
Charges sociales							-						
Autres charges de personnel							- Aides privées						
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>							<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>						
<b>66- Charges financières</b>							<b>76 - Produits financiers</b>						
<b>67- Charges exceptionnelles</b>													
<b>68- Dotation aux amortissements</b>							<b>78 – Reports</b> ressources non utilisées d'opérations antérieures						
<b>CHARGES INDIRECTES</b>													
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>													
<b>Frais financiers</b>													
<b>Autres</b>													
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>							<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>						
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>													
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>							<b>87 - Contributions volontaires en nature (3)</b>						
Bénévolat							Bénévolat						
Prestations en nature							Prestations en nature						
Dons en nature							Dons en nature						
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>							<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>						

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Les contributions volontaires en nature doivent impérativement être équilibrées en dépenses et en recettes

## 2) Éléments explicatifs

2.1. Décrire précisément la mise en œuvre de l'action (joindre une note explicative en annexe si besoin) :

.....  
.....  
.....

Date et lieu de la réalisation de l'action :

.....

2.2. Expliquer et justifier les écarts éventuels entre le budget prévisionnel et la réalisation de l'action :

.....  
.....  
.....

2.3. Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée (1) ?

.....  
.....  
.....

2.4. Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs de réussite utilisés ?

Intitulé de l'indicateur	Prévisionnel	Réalisé	Commentaires (en particulier si indicateurs non atteints )

2.5. Avez-vous des observations à faire sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée ?

.....  
.....  
.....

2.6. Autres éléments de bilan

Public touché

Nombre total de bénéficiaires : .....

Nombre de bénéficiaires par âge : .....

0-5 ans : ..... 18-25 ans : ..... Plus de 65 ans : .....  
6-11 ans : ..... 26-49 ans : ..... Tous âges : .....  
12-15 ans : ..... 50-64 ans : .....  
16-17 ans : ..... 65 ans et plus : .....

Nombre de bénéficiaires par sexe

Homme : .....

Femme : .....

Nombre de bénéficiaires résidant en quartier QPV de la PV (Belleruche, Béliigny, Garet, Troussier) : .....

Nombre de bénéficiaires par commune de l'agglomération : .....

(1) Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

## Moyens humains mobilisés

	Nombre de personnes	Nombre d'ETP	Fonction	Statut Et/ou nature du contrat	Diplômes
Bénévoles participant activement à l'association					
Salariés					
Dont emplois aidés					
Nom de la personne conduisant l'action :					

## Moyens matériels affectés à la réalisation de l'action

### **Locaux :**

L'action s'est déroulée dans les locaux de la structure :  OUI  NON

Si non, dans quels locaux s'est-elle déroulée ? (nom de la collectivité ou de l'organisme qui loue ou met à disposition les locaux) .....

### **Autres moyens (équipements, matériel et services mobilisés) dans le cadre de l'action**

Préciser lesquels selon la nature de l'action (ex : bibliothèque, accès internet, matériel informatique ...) :

.....

### Calendrier :

**Date de début de mise en œuvre :** .....

**Durée prévue** (nombre de mois ou d'année(s)) : .....

**Pour les actions VVV, précisez la période :**

VVV1 (Février - Pâques)  VVV2 (été)  VVV3 (Toussaint - Noël)

**Fréquence de réalisation de l'action :**

quotidienne  hebdomadaire  mensuelle  bimestrielle  semestrielle  sans périodicité

**Autres éléments permettant de rendre compte de la mise en œuvre de l'action et des résultats obtenus :**

.....  
.....  
.....

-----

Je soussigné(e), ..... (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

certifie exactes les informations du présent compte rendu **financier de l'action**.

Fait, le ..... à .....

Signature